

VIE PROFESSIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉVÉNEMENTIELLE DE FRANCE HORLOGERIE

CONGRÈS UBH

STRATÉGIE NATIONALE EN FAVEUR DES MÉTIERS D'ART

EMIRATS ARABES UNIS : MISSION ORGANISÉE EN MARGE DU DÉPLACEMENT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ OLIVIER BECHT

ESPAGNE / ITALIE : LES VEILLES MARCHÉS FRANCÉCLAT DU MOIS DE MAI 2023

ÉVOLUTION DES VENTES EN FRANCE D'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE À FIN AVRIL 2023

MATÉRIAUX DU FUTUR

LE TEMPS DES ADHÉRENTS



SilMach

Crédit photos : Eric Marin

BRÈVES HORLOGÈRES

Eden Park X Herbelin : Une Collection aux Inspirations « Rugby »

Gemmyo : « Prima », Premier modèle de montre...

Humbert-Droz : La première plongeuse de la marque !

March La.B : La Am2 Calendar Automatique Forest

Mat : Chronométré officiel Des Voiles D'antibes

Ralf Tech : « The Beast Electric »

VIE PROFESSIONNELLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉVÉNEMENTIELLE DE FRANCE HORLOGERIE

France Horlogerie organise le **15 juin** prochain son événement annuel à la Maison de l'Economie de la CCI Saône-Doubs à Besançon.

A l'issue du Conseil d'Administration qui aura lieu le matin, France Horlogerie tiendra à 14h30 son Assemblée Générale événementielle sur le thème « **Vers la réindustrialisation de l'horlogerie française** ».

Elle sera l'occasion de présenter l'état d'avancement de cette grande initiative portée par notre organisation professionnelle en réunissant des entreprises membres, des représentants des Pouvoirs publics nationaux et locaux et des partenaires de notre filière.

Pour plus d'information : cguinet@francehorlogerie.fr

CONGRÈS UBH

⇒ **Dimanche 25 et lundi 26 juin 2023 à Paris : Congrès de l'UBH**

- **Salon des montres françaises**
- **Rencontre avec les marques françaises de montres**
- **Remise des prix UBH dont le Trophée spécial de la Montre française**
- **Dîner de gala**

Pour plus d'information : cguinet@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

STRATÉGIE NATIONALE EN FAVEUR DES MÉTIERS D'ART

La Ministre de la Culture Rima ABDUL MALAK et la Ministre de l'Artisanat et des PME Mme Olivia GREGOIRE ont dévoilé, mardi 30 mai 2023, la nouvelle [stratégie](#) nationale en faveur des métiers d'art. Le plan vise à renforcer le soutien des Pouvoirs publics au secteur, et s'articule autour de cinq axes :

- Valoriser les métiers d'art auprès de la jeunesse
- Former pour transmettre l'excellence et les métiers d'art
- Soutenir la recherche, l'innovation et la création
- Placer les métiers d'art au cœur des territoires
- Développer les métiers d'art à l'international.

La stratégie gouvernementale s'est appuyée sur les manufactures nationales et plusieurs organismes associés : l'Institut national des métiers d'art, les CMA, la Bpifrance et la Banque des Territoires. Le Gouvernement déclare qu'il a vocation à créer de nouvelles synergies entre le public et le privé, en donnant aux métiers d'art les moyens et les capacités de se structurer. Il se donne pour objectif de conclure à l'horizon 2025 un contrat stratégique de filière.

Concernant la valorisation des métiers d'art auprès de la jeunesse, axe 1 :

Le Gouvernement constate que « les métiers d'art sont encore insuffisamment valorisés auprès des jeunes et de leurs familles. Il s'agit de mieux les faire connaître à travers des parcours de découvertes et de pratique, dès le primaire, mais aussi à travers la mobilisation du Pass Culture. L'orientation dans les formations des métiers d'art sera facilitée à travers des ressources spécifiques de l'Onisep (L'Office national d'information sur les enseignements et les professions), mais également à travers la mobilisation de tous les acteurs du secteur pour proposer des stages en classe de 3^e auprès des artisans d'art ».

Pour se faire, il propose :

- **Plus de moyens pour les journées européennes des métiers d'art (JEMA).**
- **Un millier de stages de 3^e dans les métiers d'art.** Les offres seront disponibles sur la plateforme <https://monstagedetroisieme.fr/> et s'appuieront sur le réseau des Chambres des Métiers et de l'Artisanat, de l'INMA et des grandes maisons réunies au sein du Comité Colbert.
- **Des ressources supplémentaires pour l'orientation des jeunes dans les métiers d'art.** En lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et l'ONISEP, les fiches métiers et d'orientation vers les métiers d'art et leurs formations sont en cours de réécriture afin d'être plus accessibles à tous, plus conformes à la réalité des métiers et des formations. Un guide d'orientation spécifique est déployé dans les centres d'information et d'orientation et sera accessible aux élèves et professeurs dans les établissements scolaires. Les ateliers d'art du ministère (musées, monuments historiques, manufactures nationales, jardins, ...) sont représentés dans les forums et salons d'orientation, pour mettre en avant ces parcours.
- **Le lancement d'une communauté de jeunes ambassadeurs** en lien avec le Pass Culture. Des visites d'ateliers seront par exemple organisées.
- **Des équipes pédagogiques pour la découverte des métiers d'art.** Le Gouvernement indique que dans le cadre du plan de découverte des métiers du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, généralisé à tous les collèges à compter de la rentrée 2023, les activités de découverte des métiers d'art de la 5^e à la 3^e s'appuieront sur des rencontres avec les professionnels au collège ou dans leur environnement de travail.

VIE PROFESSIONNELLE

- **La création de 730 nouvelles activités d'initiation et de découverte de l'artisanat avec le Pass culture.** En partenariat avec la start-up française Wecandoo, le Pass culture propose 730 nouvelles activités pour permettre aux jeunes de découvrir les métiers d'art par la pratique. A travers toute la France, cinq grandes familles d'artisanat d'art sont désormais disponibles à l'apprentissage : Poterie & Céramique, Bijouterie & Joaillerie, Cuir & Maroquinerie, Menuiserie & Ébénisterie, Textile & Mode.
- **La création de « Petit mob » par le mobilier national en juin 2023.** Il ouvrira ses nouveaux ateliers de sensibilisation aux métiers d'art, à destination du public scolaire. Situés au cœur de l'enclos des Gobelins, lieu de création depuis le XVIIe siècle, les ateliers du Petit Mob' offriront une expérience sensible et créative du monde des métiers d'art aux 6-14 ans.
- **Des ateliers de découverte des métiers d'art pour 35 000 jeunes,** dans la continuité du programme « A la découverte des métiers d'art » de l'INMA.

Concernant l'axe n°2, « Former pour transmettre l'excellence et les métiers d'art » :

Le Gouvernement constate que « *les métiers d'arts français reposent sur la transmission de gestes et de techniques de génération en génération. Ainsi, par exemple, les fontainiers de Versailles ont pu faire perdurer la technique de la soudure à la louche, utilisée uniquement dans le château, en en transmettant le savoir entre les générations. C'est pourquoi des prix et des labels (Prix Avenir Métiers d'Art, titre Maître d'art, label EPV) ont été créés pour valoriser ces savoir-faire manuels de haute technicité. Néanmoins, il convient d'une part d'attirer les jeunes talents qui sont la garantie de la pérennisation de cette filière, d'autre part de les fidéliser en mettant à leur disposition un accompagnement qui corresponde autant à leurs attentes qu'à celles du marché* ».

Il propose à ce titre :

- **D'accroître l'offre de formation continue pour les professionnels :** des parcours de visites avec médiation seront proposés au sein des Musées Nationaux (musée d'Orsay, Musée des Arts Décoratifs, ...) aux professionnels des métiers d'art enregistrés dans les Chambres de métiers et de l'artisanat. Dans les manufactures nationales, un Centre de formation des apprentis (CFA) sera créé à l'initiative du Mobilier National. Le Gouvernement estime en effet que les formations aux métiers d'art sont encore trop dispersées et fragmentées, et ne trouvent pas toujours leur public ; celles qui ne sont pas soutenues par des acteurs privés restent fragiles.
- **De repenser les contenus des formations.** En cohérence avec la politique de révision des certifications professionnelles engagées par le Gouvernement, un comité interministériel est créé sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale pour engager la réflexion sur certains diplômes, mieux répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins des entreprises. La stratégie du Gouvernement envisage de renforcer les aspects pratiques des formations. Ce comité associera les ministères compétents, des jeunes diplômés et de acteurs plus établis des métiers d'art.
- **De poursuivre l'Accélérateur « Savoir- faire d'exception » de Bpifrance,** en le reconduisant pour 2024 et 2025.
- **D'accompagner la certification des formations auprès de France Compétence.** Avec la création de 5 postes de délégués territoriaux au sein de l'Institut national des métiers d'art, les centres de formation bénéficieront désormais d'un accompagnement individualisé de proximité dans leurs démarches de reconnaissance auprès de France Compétences, en lien avec les directions compétentes du ministère de la Culture et du ministère délégué des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme.
- **D'accroître le nombre de Maîtres d'Art pour faire face au saut générationnel.** Le titre de Maître d'art est décerné à vie à des professionnels des métiers d'art qui s'engagent pendant trois ans dans un processus de transmission à un élève. À ce jour, 149 Maîtres d'art ont été nommés par le ministère de la Culture. Dans le cadre de la stratégie gouvernementale, le budget annuel du programme national Maîtres d'art – élève sera doublé (+ 850 000 euros sur trois ans) afin d'augmenter le nombre de lauréats dans chaque promotion. Ils seront davantage sollicités dans le cadre de masterclass au sein des formations initiales et bénéficieront d'une indemnité de pertes de gains à ce titre.

VIE PROFESSIONNELLE

Concernant l'axe n°3, « Placer les métiers d'art au cœur des territoires » :

Le Gouvernement, citant la porcelaine de Limoges, le cristal de Baccarat et le cuir en Nouvelle-Aquitaine, constate que « *les métiers d'art irriguent les territoires, leur donnant une force historique et patrimoniale, incarnée par la transmission d'un savoir-faire unique. Atouts culturels, ils sont aussi des atouts économiques, qui peuvent contribuer à la dynamisation des territoires, en favorisant la relocalisation d'une production de proximité* ».

Il propose à cet effet de :

- **Créer des pôles territoriaux Métiers d'art dans les territoires.** Le plan rappelle que dans le cadre de France 2030, 46,8 millions d'euros sont dédiés à la création de pôles territoriaux des industries culturelles et créatives, en majorité centrés sur les métiers d'art, du design et de la mode. Clos le 31 mars 2023, le premier appel à manifestation d'intérêt a reçu 134 dossiers de candidature dans 13 régions, dont l'Outre-mer. 80 concernent les métiers d'art.
- **D'aider à la reprise d'atelier en faisant bénéficier aux artisans d'art d'une allocation d'installation d'atelier ou d'achat de matériel attribué** par le ministère de la Culture via les directions générales des affaires culturelles (DRAC) de leur région de résidence ou les directions d'affaires culturelles pour les territoires d'Outre-mer. Cette aide était jusqu'ici réservée aux artistes du champ des arts visuels (peinture, dessin, sculpture, photographie, design).
- **De développer les manufactures de proximité** avec une nouvelle vague de 10 manufactures supplémentaires lancées en 2024 pour un investissement de 3M EUR.
- **De développer le tourisme de savoir-faire** en lançant l'expérimentation sur deux départements des « routes du savoir-faire » pilotée par le Ministère de la Cohésion des Territoires. Elle vise 27 à mettre en avant les lieux d'intérêts patrimoniaux et artisanaux dispersés, en les structurant sous le format de circuits.
- **De mobiliser la commande publique au service des métiers d'art.** Le Gouvernement déclare qu'une nouvelle campagne de restauration élargie à l'ensemble des manufactures nationales, dotée d'un budget de 2M€ pendant trois ans, permettra non seulement de préserver un patrimoine d'exception, mais aussi de favoriser la conservation et la transmission des savoir-faire rares.
- **De créer un fonds de soutien aux métiers d'art dans les territoires.** Le ministère de l'artisanat soutiendra le développement d'un fonds de soutien aux métiers d'art opéré par la Fondation du Patrimoine. Il s'agira d'identifier les projets locaux faisant appel à ces savoir-faire, et de soutenir en priorité ceux qui mobilisent les métiers du patrimoine les plus fragiles, selon un cahier des charges défini avec le ministère.
- **De développer un annuaire des métiers d'art comme outil d'appui pour les marchés publics et la transmission-reprise.** Il s'agit, d'ici 2025, de pouvoir disposer d'un outil qui répertorie précisément les entreprises et les entrepreneurs du secteur, ce qui permettra de renforcer leur visibilité et leur réseau, à la fois pour repérer les chefs d'entreprises sur le point de se retirer, dans une logique de transmission des savoir-faire mais aussi pour susciter des réponses groupées aux appels d'offre publics et privés.
- **De valoriser le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » :** pour cela il compte :
 - ◊ **Renforcer la marque EPV** grâce à une stratégie de valorisation impliquant l'Etat comme les entreprises. Une cérémonie annuelle de remise du label sera organisée pour créer un évènement solennel autour du label. La charte graphique du label sera modernisée. Les entreprises détentrices du label seront également associées à la communication autour de ce dernier, pour valoriser leur savoir-faire et l'excellence qu'il représente.

VIE PROFESSIONNELLE

- ◇ **Réviser les critères d'attribution du label EPV afin de renforcer son excellence.** Plus précisément, le critère du savoir-faire rare et celui de la territorialité seront renforcés, et les entreprises détentrices du label seront tenues de mettre en valeur le logo EPV dans leurs outils de communication, pour mieux le faire connaître auprès des consommateurs. Un nouveau critère RSE sera prévu, afin de valoriser le caractère vertueux des EPV.
- ◇ **Créer un site internet dédié au label EPV et rendre accessible en ligne un annuaire actualisé des entreprises labellisées**
- ◇ **Créer un « incubateur EPV » afin de repérer et accompagner les TPE/PME à signaux faibles vers une candidature et l'obtention du label.** Piloté par les CMA en synergie avec les associations régionales des EPV, ce dispositif aura pour objectif d'aller chercher des petites et nouvelles entreprises des métiers d'art afin de les accompagner et de garantir le succès de leur lancement, leur transmettre les bonnes pratiques et les orienter vers les aides et dispositifs dont ils peuvent bénéficier pour développer leur activité, et les mettre en relation également.
- ◇ **Lancer le plan « 2 500 EPV » en 2025.**
- **De confier une mission au président de Villes & Métiers d'art, l'ancien député Philippe Huppé, portant sur le développement des Indications géographiques. Un « fort développement des indications » est en cours annonce le Gouvernement.**

Concernant l'axe n°4, « Soutenir la recherche, l'innovation et la création » :

Le Gouvernement déclare que *« l'innovation dans les métiers d'art est un processus permanent qui permet d'allier tradition et modernité. La recherche et l'expérimentation sont déterminants pour transformer la matière et trouver de nouvelles applications. Elles permettent de créer des ponts entre les disciplines, de développer de nouveaux outils et de nouvelles techniques (coupe laser, ...) et de favoriser ainsi la compétitivité économique des artisans. Par ailleurs, l'usage dans les processus de fabrication traditionnels de substances toxiques (tel le plomb) doit trouver des alternatives conformes à l'évolution des réglementations et des nouvelles exigences environnementales. A cet égard, la recherche et l'innovation sont essentielles pour faire évoluer les pratiques tout en assurant la préservation de ces savoir-faire. Plus encore, l'innovation et le numérique peuvent servir cette préservation et la mémoire des gestes parfois séculaires ».*

Il propose notamment de :

- **Cartographier les aides à l'innovation.** CMA France s'est vu confier la mission d'aiguiller les entreprises des métiers d'art vers les aides auxquelles elles ont droit, en fonction de leurs spécificités et de leurs besoins. Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat pourront aussi sur chaque territoire favoriser des synergies entre acteurs locaux, notamment en termes de formation ou d'innovation.
- **Développer la recherche appliquée pour les métiers d'art.** Elle fera l'objet d'un pilotage coordonné au sein du Mobilier National, visant à mieux la valoriser et à créer des ponts entre chaque pratique. Un pôle de recherche et d'innovation dans le domaine du mobilier, des arts textiles et des arts du feu, sera ainsi créé pour mettre l'éco-responsabilité au cœur de la recherche. Il permettra de soutenir avec les partenaires des manufactures (le Campus des métiers d'art, de la mode et du design, Saclay, le CNAM, le Centre de recherche sur les arts du feu et de la terre...), des programmes de recherche sur les éco-matériaux, la durabilité et les circuits courts.
- **Conserver les métiers d'art en voie de disparition par la numérisation des gestes :** la création d'une banque de gestes numériques viendra à l'appui de cette stratégie en assurant la conservation des savoir-faire via la numérisation des gestes et techniques ancestraux menacés de disparaître.

VIE PROFESSIONNELLE

- **Agir** pour la transition écologique des métiers d'art en produisant des produits durables, et en valorisant le réemploi, les métiers d'art sont des atouts majeurs au service de la transition écologique. Dans le cadre de la stratégie gouvernementale, l'accompagnement des métiers d'art dans la transition écologique devient un des critères majeurs du Contrat d'objectif et de performance des Chambres des métiers et de l'artisanat. Entamer une démarche de transition nécessite au préalable la réalisation d'un état des lieux de sa situation. CMA France propose aux entreprises des diagnostics sur l'énergie, l'isolation, la mobilité, etc. CMA France déploie également sur le terrain des programmes de sensibilisation et d'accompagnement à la transition écologique et énergétique.

Enfin, concernant le développement des métiers d'art à l'international, axe 5 :

Le Gouvernement mentionne que « les métiers d'art constituent des savoir-faire particulièrement valorisés et recherchés à l'étranger. L'enjeu est aujourd'hui de les rendre plus visibles et de valoriser les échanges entre artisans français et étrangers, par le biais de nos programmes de résidences, mais également d'une présence forte dans les grands événements internationaux. Il s'agit de faciliter les débouchés à l'export pour les professionnels. Notre diplomatie culturelle sera pleinement mobilisée pour faire valoir la création et l'artisanat français, notamment au sein de ses postes diplomatiques dans les pays les plus stratégiques ».

Il propose notamment :

- **Que des actions soient menées par l'Institut français pour valoriser et accompagner la filière des métiers d'art dans le monde.** Cela passe par une amplification de la présence du secteur au sein du réseau culturel français à l'étranger, ensuite une valorisation de la diversité de ces métiers en programmant des visites d'ateliers et enfin, en proposant des bourses de mobilités aux artisans dans le pays de leurs choix. En complément de ces actions, le programme ICC Immersion, piloté par l'Institut français et Business France, en lien avec la Banque des Territoires, sera largement ouvert aux entreprises de la filière Métiers d'art afin d'appuyer leur internationalisation et les accompagner dans la conquête de nouveaux marchés.
- **Qu'un plan d'ameublement des ambassades françaises à l'étranger soit lancé.**
- **D'ouvrir des opportunités à l'export.** En trois ans, 1000 entreprises seront sensibilisées aux enjeux de l'internationalisation par Business France et 600 entreprises seront accompagnées dans l'identification d'opportunités et la prospection de marchés étrangers.



VIE PROFESSIONNELLE

EMIRATS ARABES UNIS : MISSION ORGANISÉE EN MARGE DU DÉPLACEMENT DU MINISTRE DÉLÉGUÉ OLIVIER BECHT

Business France organise **une mission de prospection aux Emirats Arabes Unis (EAU) du 10 au 13 juillet 2023 à l'occasion du déplacement d'Olivier BECHT**, Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger.

Cette mission vous donnera l'opportunité de :

- Rencontrer individuellement les acteurs locaux du marché des EAU ;
- Faire avancer vos projets stratégiques dans le pays ;
- Bénéficier d'une visibilité importante en participant aux temps forts de la visite du ministre.

Prenez part à cette délégation et bénéficiez d'un programme de RDV BtoB sur mesure pendant 2 jours.

Pour plus d'informations, contacter Guillaume ADAM (gadam@francehorlogerie.fr).

ESPAGNE / ITALIE : LES VEILLES MARCHÉS FRANCÉCLAT DU MOIS DE MAI 2023

Francéclat vous propose de découvrir l'édition de mai 2023 des veilles marchés sur les filières de l'horlogerie et la bijouterie-joaillerie en Espagne et Italie via l'extranet de Francéclat en cliquant [ICI](#).

Vous pourrez retrouver à la fin des veilles une liste d'opérateurs potentiels à rencontrer.

Ces veilles sont publiées tous les deux mois, en alternance avec les veilles marchés sur l'Allemagne et le Royaume-Uni. N'hésitez pas à remonter les sujets que vous aimeriez voir traiter dans les prochaines éditions.

VIE PROFESSIONNELLE

EVOLUTION DES VENTES EN FRANCE D'HORLOGERIE-BIJOUTERIE-JOAILLERIE À FIN AVRIL 2023

La note de conjoncture de l'Observatoire Francéclat est issue de l'exploitation statistique des déclarations de taxe HBJOAT. Cette information est traitée en respectant les règles de confidentialité et de secret statistique auxquelles Francéclat est rompu de par son agrément par l'INSEE pour les statistiques industrielles.

Cette note de conjoncture, qui couvre tous les circuits de distribution, est pertinente puisqu'elle intègre de manière exhaustive toutes les déclarations des entreprises disponibles pour les périodes comparées, sans aucune extrapolation. Pour cette publication ont été exploités les résultats de 3.100 entreprises de toutes tailles, détaillants indépendants comme réseaux multi-points de vente de tous types, dont 1.000 effectuent une déclaration de taxe mensuellement.

Ce périmètre est en perpétuelle évolution, en fonction des déclarations effectuées, et les variations ici publiées ont été révisées par rapport à celles apparaissant dans nos précédentes publications et seront amenées à l'être régulièrement dans les prochaines notes de conjoncture.

Il convient de rappeler les fermetures administratives qui ont affecté les magasins physiques de notre secteur, le 16 mars 2020 (réouverture le 12 mai), le 30 octobre 2020 (réouverture le 28 novembre) et le 3 avril 2021 (réouverture le 19 mai), ainsi que celles qui ont concerné les commerces et centres commerciaux non alimentaires de plus de 20.000 m² le 31 janvier 2021, voire de plus de 10.000 m² dans certains territoires les 6 et 20 mars 2021 (réouvertures le 19 mai).

En raison de plusieurs régularisations significatives de taxe HBJOAT, les évolutions qui suivent diffèrent sensiblement de celles que nous avons publiées jusqu' alors, tant sur l'ensemble de l'année 2022 que sur le début de l'année 2023.

Evolution mensuelle des ventes par circuits de distribution

Selon l'Observatoire Francéclat, l'évolution des ventes totales d'horlogerie-bijouterie-joaillerie était de +8% en avril 2023 par rapport à avril 2022.

Cette évolution se traduisait par une progression des ventes de 8% pour les horlogeries-bijouteries (y compris leurs ventes en ligne), à savoir, +18% pour les spécialistes montres, +10% pour les HBJO en centre commercial et +6% pour les HBJO en ville.

La haute horlogerie et la haute joaillerie affichaient respectivement +22% et +1%.

De son côté, le commerce non spécialisé affichait une augmentation de 8% de ses ventes, dont, notamment, +10% pour les grands magasins mais en revanche, -1% pour les grandes surfaces.

VIE PROFESSIONNELLE

Evolution trimestrielle des ventes par circuits de distribution avec mise à jour à fin avril 2023

L'évolution des ventes totales d'horlogerie-bijouterie-joaillerie pour le premier trimestre 2023 s'établissait à +16% par rapport à 2022.

Cette évolution globale se traduisait par une progression de 16% dans le commerce spécialisé dont 23% pour les indépendants et 4% pour le commerce organisé.

En particulier, l'augmentation de 17% des ventes des horlogeries-bijouteries (y compris leurs ventes en ligne) reflétait une progression de 20% pour les HBJO en ville (+55% pour les Maisons de la Place Vendôme et +9% pour les autres HBJO en ville), +27% pour les spécialistes montres, +7% pour les bijouteries fantaisie et +4% pour les HBJO en centre commercial.

À noter que la haute joaillerie et la haute horlogerie affichaient une croissance respective de 57% et de 32%.

Les chiffres du commerce non spécialisé restent inchangés.

Les évolutions qui précèdent portent sur les ventes en France, dans l'EEE (Union Européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège), en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord des distributeurs de montres à quartz et mécaniques, de réveils, pendules et horloges, de bijoux en or tous titres, en platine, en argent et en plaqué or ainsi que de pierres et perles et ouvrages en ces matières. Ne sont pas concernées leurs ventes de montres connectées, de composants et bracelets de montres, d'horlogerie technique, de bijoux fantaisie (ces derniers n'étant taxables qu'à la fabrication) et d'articles d'orfèvrerie ainsi que les réparations qu'ils réalisent.

MATÉRIAUX DU FUTUR

Francéclat a organisé le 30 mai dernier une matinée dédiée aux matériaux du futur à l'Institut des futurs souhaitables à laquelle France Horlogerie a participé.

Mathieu BAUDIN, Historien et prospectiviste de formation, Directeur de l'Institut des Futurs souhaitables (IFs) a présenté son école de prospective des souhaitables. S'appuyant sur une centaine d'experts, elle a pour vocation de réhabiliter le temps long dans les décisions présentes et d'inspirer le débat public de futurs souhaitables.



M. Tarik CHECHAK, Directeur du Pôle Biomimétisme de l'Institut des futurs souhaitables et expert associé du Bureau d'étude PIKAIA, a développé les grands enjeux liés à l'utilisation des ressources en matériaux notamment en termes de conséquences climatiques et sur la biodiversité. Il a également réalisé un panorama des solutions innovantes qui existent en termes de matériaux propres pour répondre aux besoins de l'économie et de l'industrie en respectant les écosystèmes.

Une visite et une présentation du cabinet de curiosité de l'IFs a permis d'illustrer ces technologies du futur.

LE TEMPS DES ADHERENTS

COMMUNIQUE DE PRESSE de la société SILMACH

La Montre TheTimeChanger – la première montre au monde équipée d'un cœur silicium



Crédit photo : Eric Marin

La Montre TheTimeChanger : une concept-watch unique en son genre

Plus qu'un objet horloger, la Montre TheTimeChanger est avant tout un projet avant-gardiste et rupturiste. En choisissant de bousculer les codes du marché, en s'affranchissant des technologies et des savoir-faire jusqu'alors connus, la Montre TheTimeChanger repousse les limites de l'existant et ouvre une toute nouvelle voie révolutionnaire et visionnaire dans le domaine horloger : elle est la toute première montre au monde équipée d'un cœur silicium.

Jamais l'horlogerie n'a connu de telle rupture depuis les années 1960 : pour la première fois au monde, la motorisation d'une montre exploite les technologies de fabrication des microprocesseurs.

Un cœur 100% silicium

Constitutif essentiel de l'écorce terrestre après l'oxygène, les propriétés électrostatiques du silicium sont fascinantes. Appliquées au domaine de l'horlogerie, elles permettent de décupler les possibilités de réinvention notamment à travers un moteur en silicium amagnétique assurant une résistance absolue aux champs magnétiques.

C'est donc dans cette rencontre entre le silicium et le savoir-faire horloger que naît la Montre TheTimeChanger, la première montre équipée d'un cœur silicium au monde.

Unique en son genre, ce micromoteur 100% français réversible et à entraînement direct est composé uniquement de quatre pièces entourant un cœur monolithique en silicium offrant une efficacité optimale, une parfaite fluidité et une réversibilité de la rotation des aiguilles.

Un concentré de technologie et d'innovation pour créer une lecture nouvelle du temps...

Une lecture rupturiste et avant-gardiste du temps

Niché dans un boîtier design et racé, se trouve le premier cœur silicium horloger au monde, capable de piloter deux aiguilles extra légères en sens horaire comme anti-horaire.

Ces phénomènes d'accélération et de décélération sont rendus possible grâce à un travail sur la fréquence du déplacement des aiguilles ultra précis créant la perception d'un mouvement rotatif totalement fluide et quasi continu à l'œil nu.

Concrètement ? À chaque heure nouvelle, la grande aiguille balaye le cadran dans le sens anti-horaire avant de reprendre sa position initiale pendant que la petite aiguille se synchronise sur sa nouvelle position.

Par une simple pression des poussoirs, on découvre des fonctions cachées qui animent la Montre TheTimeChanger : une animation de double balancier synchronisé des aiguilles, un mode de calibration manuelle des aiguilles ou encore un saut dans le temps avec un mode accéléré où les heures deviennent minutes et les minutes ne sont plus que secondes.

LE TEMPS DES ADHERENTS

Le renouveau de l'horlogerie française

La Montre TheTimeChanger est aussi une histoire d'engagement et de parti-pris : celui de participer à un nouveau souffle de l'horlogerie française. Née de la recherche scientifique conduite au cœur du berceau historique de l'horlogerie, chaque Montre TheTimeChanger est conçue et assemblée à Besançon, équipée d'un cœur silicium 100% français et d'un bracelet made in France sourcé auprès d'artisans d'excellence.

Un objet d'exception

Chaque Montre TheTimeChanger est issue d'un processus de fabrication micrométrique entièrement réalisé en salle blanche pour une précision unique au monde, jamais approchée en micromécanique.

Chaque pièce de cette série unique et limitée à 1088 exemplaires numérotés est ensuite assemblée à la main avec le plus grand soin, faisant de chaque Montre TheTimeChanger, un véritable objet d'exception.

La Montre TheTimeChanger – à découvrir sur TheTimeChanger.com

A propos de SilMach

Véritable pionnier sur la scène internationale dans le domaine de la micromécanique sur silicium, SilMach (Silicium Machinery) est créé en 2003 à Besançon autour d'une conviction forte : celle de donner vie à l'échelle industrielle aux premières micromachines MEMS (''Micro-Electro-Mechanical Systems'') hybrides.

A travers des projets rupturistes et hautement innovants, SilMach repousse les limites de la miniaturisation et du connu à l'image de son emblématique nanodrone bio-inspiré « Libellule ». SilMach conçoit, développe, fabrique et intègre des microsystèmes MEMS performants à travers des micromoteurs pour la motorisation de systèmes nomades et connectés ou encore des capteurs micromécaniques sans énergie pour le contrôle de santé des structures.

Lauréates de nombreux concours et prix d'innovation, les champs applicatifs des solutions et des technologies SilMach brevetées PowerMEMS et ChronoMEMS sont infinies pour des marchés industriels à forts enjeux comme l'aéronautique, la défense, le transport, le médical et bien évidemment l'horlogerie.

20 ans après sa création, SilMach lance la Montre TheTimeChanger - la première *concept-watch* équipée d'un cœur silicium conçue et assemblée à Besançon, la capitale horlogère française.

Contacts presse

Jean-François Kitten : jf@licencek.com / +33 (0)6 11 29 30 28

Clara Savary : c.savary@licencek.com / +33 (0)6 81 35 88 14

Maxime Hibon : m.hibon@licencek.com / +33 (0)7 87 00 29 59

www.silmach.com

BRÈVES HORLOGÈRES

Eden Park X Herbelin : Une Collection aux Inspirations « Rugby »

EDEN PARK, première marque de mode, inspirée du rugby, s'associe à HERBELIN, dans la confection de sa nouvelle collection de montres « *Made in France* ». Deux lignes composent cette première collection de modèles homme et femme : « French Flair Sport » et « French Flair Club », identifiables par leurs fonds de boîte gravés respectivement. Les maisons EDEN PARK et HERBELIN nous dévoilent la « French Flair Automatique Skeleton », une montre de caractère qui marque le début de la collaboration.

Caractéristiques : Boîtier acier 316L Ø 43 mm, épaisseur 11,50 mm. Cadran noir mat. Mouvement automatique Squelette. Fonctions heures, minutes, seconde. Étanchéité 10 bar. Bracelet cuir.

www.eden-park.com



Gemmyo : « Prima », Premier modèle de Montre...



« Prima », premier modèle de GEMMYO - maison de joaillerie française spécialisée dans les bijoux de fiançailles et de mariage -, est une montre de forme octogonale inspirée du motif des facettes d'un diamant à pans coupés (26 x 24 mm). Cadran blanc minéral à la texture grainée. Verre saphir. Mouvement quartz ETA. « Prima » est proposée avec boîtier en acier ou acier rosé, sur bracelets en acier ou en cuir naturel, pleine fleur, à simple ou double tour.

Délicates, raffinées et précieuses, les montres [GEMMYO](https://www.gemmyo.com/) reflètent leur exigence jusque dans leurs moindres détails.

<https://www.gemmyo.com/>.

Humbert-Droz : La première plongeuse de la Marque !

La collection HD9 de la marque HUMBERT-DROZ rend hommage à l'océan et à la vie qu'il abrite. Equipée du mouvement G100 finition top vis bleues, d'une réserve de marche de 68 heures, cette montre est un concentré de technologie et de robustesse, conçue pour les plongées les plus extrêmes. Son design élégant et sa construction solide en font un accessoire idéal pour les aventuriers et les passionnés de sport nautique. Boîtier en acier 316L Ø 43 mm. Cadran disponible en cinq couleurs, chacune représentant un océan différent. Aiguilles rhodiées Super-LumiNova. Fond du boîtier en acier ajouré. La HD9 est fournie avec deux bracelets, l'un en caoutchouc pour le confort, et l'autre en acier pour le côté sportif et la vie quotidienne. Avec une étanchéité jusqu'à 200 mètres, elle est prête à affronter tous les défis que vous lui lancez.

Ici le modèle « HD9 Austral ».



www.humbert-droz.fr

March La.B : La Am2 Calendar Automatique Forest

La AM2 Calendar est une version « Surboostée » de la désormais classique AM2. Plus épaisse, plus large et plus grande avec son boîtier octogonal en acier inoxydable de 41 mm, elle reprend les codes de sa « petite sœur » avec son cadran brossé aux index ciselés équipé de deux compteurs qui affichent le jour et le mois proposés par le mouvement calendrier Miyota 9122. Les aiguilles originales en forme de diapason et recouvertes de Super-LumiNova encerclent les index pour une lecture optimale. Le guichet cerclé d'une fenêtre en acier ciselée arbore un dateur aux chiffres blancs très rétros imprimés sur un fond noir laissant apparaître une fois par mois le chiffre 3 en vert (chiffre et couleur emblématique de MARCH LA.B). Au dos de la montre, le fond squeuelette vert laisse apparaître le mouvement 9122 dont la masse a été imprimé des 3 lignes et du blason MARCH LA.B.



<https://march-lab.com>



www.merairterre.com

Mat : Chronométrier Officiel Des Voiles D'antibes

MATWATCHES a confirmé son engagement en tant que chronométrier officiel du prestigieux événement nautique pour sa 28^{ème} édition, qui s'est déroulé à Antibes du 31 mai au 4 juin. Pour cette alliance du temps et du yachting, MATWATCHES présentait deux montres dédiées aux Voiles d'Antibes et éditées en série limitée de 100 pièces. Mouvement mécanique à remontage automatique et jeu de trois bracelets (bracelet acier, cuir bleu et toile bleu).

« California Voiles d'Antibes », montre automatique française chic et racée pour prendre le large. Boîtier en acier de 39 mm, cadran bleu grainé.

Ralf Tech : « The Beast Electric »

Depuis sa première montre en 2005 jusqu'à ce nouveau modèle, RALF TECH a toujours été à l'avant-garde de la conquête des Océans ... Cette nouvelle série reprend les codes esthétiques du modèle Manufacture. On retrouve la lunette tournante professionnelle « Diamond Shape », unidirectionnelle, graduée sur 60 mn, elle tourne en 120 clics ... Testées étanches à plus de 3 000 mètres (comme la version Manufacture Automatique), ces nouveaux modèles viennent renforcer la position de RALF TECH dans la course aux profondeurs extrêmes, puisque, pour rappel, THE BEAST Manufacture fait partie des 3 montres de série allant le plus profond au monde !

Caractéristiques : Mouvement Electric Micro Hybrid RTE001 Long Range. Boîtier acier chirurgical 316L, finition satiné (ou PVD noir microbillé mat). Ø 47,7 mm. Cadran disponible en bleu, vert et noir. Fonctions heures, minutes, secondes, calcul du temps d'immersion. Etanchéité 3000 M / 9900 FT. Bracelet silicone noir.



www.ralftech.com



22, avenue Franklin Roosevelt , 75008 Paris

01 44 70 77 97 (taper 4)

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z